Ville-Marie Montréal ∰

3 février 2021 à 17 h 30 :

134 unités).

bâtiments portant les numéros :

88 logements au total:

commercial:

Avis public

DEMANDES DE DÉMOLITION (MODIFICATION)

Les personnes intéressées sont priées de noter

que les demandes de certificat d'autorisation de

démolition relatives aux bâtiments suivants sont

retirées de l'ordre du jour de la réunion du Comité

d'études des demandes de démolition prévue le

- 560 à 562, rue Sainte-Catherine Est; 570 à 580, rue Sainte-Catherine Est; 1283 à 1289, rue Labelle, et 1260 à 1264, rue Saint-Hubert (projet de réutilisation du sol prévoyant la construction d'un immeuble mixte comportant une tour de 18 étages reposant sur un basilaire de 3 étages. Le projet sera composé de 258 logements, des commerces au rez-de-chaussée ainsi qu'un stationnement souterrain de 134 unités); - 800 à 850, rue Sainte-Catherine Est (projet de réutilisation du sol prévoyant la construction d'un immeuble mixte comportant une tour de 15 étages reposant sur un basilaire de 3 étages. Le projet sera composé de 223 logements, des commerces au rezde-chaussée ainsi qu'un stationnement souterrain de

Tel qu'annoncé par l'avis publié le 9 janvier 2021 dans le Journal de Montréal et sur le site Internet de l'arrondissement de Ville-Marie, le Comité d'étude des demandes de démolition se réunira comme prévu le 3 février 2021, à 17 h 30, par visioconférence, afin de statuer sur des demandes de certificat d'autorisation de démolition relatives aux

- 2310, rue Montgomery, et sur un projet de réutilisation du sol prévoyant la construction d'un immeuble résidentiel de 3 étages comprenant 4 logements; - 742, rue William, et 285, rue Prince, et sur un projet de réutilisation du sol prévoyant la construction d'un immeuble résidentiel de 9 étages comprenant

- 2260, rue Florian, 2280, rue Florian, 2300, rue Florian, et 2400, rue Florian, et sur un projet de réutilisation du sol prévoyant la construction de 13 immeubles résidentiels de 3 étages abritant 104 logements au

- 1419, rue Clark, et sur un projet de réutilisation du sol prévoyant la construction d'un immeuble mixte de 7 étages comprenant 52 logements et un local

le tout selon les mêmes modalités que celles annoncées dans l'avis public du 9 janvier 2021.

Cet avis peut également être consulté sur le site Internet de l'arrondissement à l'adresse suivante :

JDM2314544

Fait à Montréal, le 16 janvier 2021 La secrétaire d'arrondissement Katerine Rowan, avocate

www.ville.montreal.gc.ca/villemarie